

# AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

*En application de l'article L.103-2 et suivants du code de l'Urbanisme*

## RELATIVE AU PROJET DE CRÉATION DE L'ÉCOQUARTIER CAMBAIE-OMÉGA À SAINT-PAUL

### Objet de la concertation

La Plaine de Cambaie à Saint-Paul est l'un des secteurs stratégiques du développement du Coeur d'agglomération labellisé Ecocité et constitue l'une des dernières réserves foncières urbanisables de l'île.

Le Territoire de la Côte Ouest (TCO) porte une opération publique d'aménagement sur environ 76 ha : l'Écoquartier Cambaie-Oméga. Le projet s'inscrit dans la labellisation nationale Écoquartier depuis la décision du Conseil Communautaire du 5 février 2018.

Par délibération du Conseil Communautaire, en date du 2 novembre 2020 et en application des articles L.103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme, le Territoire de la Côte Ouest (TCO) souhaite soumettre le projet d'Écoquartier Cambaie-Oméga à une concertation préalable.

La concertation préalable vise à partager avec les habitants les enjeux du projet ; recenser les usages et attentes du public sur le périmètre d'étude ; présenter les orientations d'aménagement et de programmation envisagées ; recueillir les avis et remarques du public sur le projet ; adapter et enrichir le projet d'Écoquartier Cambaie-Oméga .

### Modalités de la concertation

**Les modalités décrites ci-après s'inscrivent dans le respect des normes sanitaires actuellement en vigueur. Elles pourront être adaptées le cas échéant selon l'évolution du contexte sanitaire et les exigences associées.**

La concertation préalable se déroulera du 9 novembre au 18 décembre 2020, selon les modalités suivantes :

- la mise à disposition du public d'un dossier de présentation du projet avec l'ouverture d'un registre destiné recueillir les avis. Cette mise à disposition aura lieu durant les heures d'ouverture au public :
  - en Mairie de Saint-Paul, au Pôle aménagement et économie situé au 1 rue Evariste de Parny à Saint-Paul ;
  - au siège du TCO situé 1 rue Eliard Laude à Le Port.
- la mise à disposition du public d'un dossier de présentation du projet en ligne sur le site du TCO avec la possibilité de faire parvenir des questions et contributions par mail et via un formulaire en ligne ;
- un questionnaire en ligne notamment sur les usages actuels et futurs du site et sa programmation ;
- un atelier a minima avec les scolaires ;
- l'organisation d'une balade sur site avec le public ;
- une exposition mobile présentant le projet ;
- une parution presse relative au projet d'aménagement proposé ;
- un courrier d'information sur le projet et sur les modalités de participation du public envoyé aux habitants du Territoire de la Côte Ouest (TCO) ;
- une réunion publique a minima.

Au terme de la concertation préalable, le bilan sera présenté au Conseil Communautaire pour le projet d'Écoquartier Cambaie-Oméga.